

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : AISNE

COMMUNE de FOLEMBRAY

COMPTE-RENDU de la réunion du conseil municipal du 29 mars 2022

ORDRE DU JOUR

1)	Additional Court That Court has
1)	Administration Générale: Election Secrétaire de séance,
2)	Patrimoine: Location local au Vivier,
3)	Finances: Demande de subvention FACIL travaux pour les panneaux touristiques
4)	Finances: Demande de subvention FACIL travaux pour les fenêtres,
5)	Finances: Demande de subvention FACIL travaux pour l'ossuaire,
6)	Finances: Demande de subvention FACIL travaux pour la laveuse de sol,
7)	Cimetière: Instauration de cave urne dans le cimetière,
8)	Cimetière: Tarification des concessions du cimetière
	Questions diverses.

ETAIENT PRESENTS:

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – PIERRET Fabrice – MAILLARD Cédric TEMPESTINI Serge – GROSJEAN Roger (arrivé pour l'affaire n°2).

Mmes ALEXANDRE Monique – BONNETIER Paulette – GAUDET Stéphanie.

ETAIENT REPRESENTES:

James MEY par Serge TEMPESTINI Franciane PETIT par Pascal FORET

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

VIOT Hugues - JUMEAUX Astrid

ÉTAIENT ABSENTES:

Martine LEVANDOWSKI - Martine SALENGROS

XXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 05.

晉: 03 23 52 74 16 邑: 03 23 52 32 97

courriel: x-folembray@wanadoo.fr

Affaire 1 – Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.

Monsieur Fabrice PIERRET est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 - Patrimoine: Location local au Vivier

Arrivée de Monsieur GROSJEAN Roger.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le local au Vivier d'une superficie de 70m², à compter du 1er mai 2022 à Monsieur Stéphane EVRARD, pour un loyer mensuel de 85 euros.

Affaire 3 - Finances: Demande de subvention FACIL pour les panneaux touristiques

Il est proposé de mettre en place des panneaux touristiques pour valoriser l'histoire de la commune. L'acquisition des panneaux est estimée à 3 870.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de mise en place de panneaux touristiques et de solliciter une subvention à la communauté de communes Picardie des Châteaux à hauteur de 80 % du montant HT de l'acquisition au titre du Fonds d'Accompagnement Communautaire à l'Investissement Local (FACIL).

<u>Point 3 : Affaire 4 – Finances : Demande de subvention FACIL pour les fenêtres de l'école</u>

Les dossiers de demandes de subvention au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » et au titre du « Fonds Spécial de relance et Solidarité Territoriale » ont été acceptées à hauteur, de respectivement de 50 % et 30 % du montant HT des travaux de réfection des menuiseries pour l'école Nelly FORTEZ.

Les travaux sont estimés à 49 999.99 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention à la communauté de communes Picardie des Châteaux à hauteur de 10 % du montant HT des travaux au titre du Fonds d'Accompagnement Communautaire à l'Investissement Local (FACIL),

Point 3 : Affaire 5 - Finances : Demande de subvention FACIL pour les fenêtres de la mairie

Les dossiers de demandes de subvention au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » et au titre du « Fonds Spécial de relance et Solidarité Territoriale » ont été acceptées à hauteur, de respectivement de 50 % et 30 % du montant HT des travaux de réfection des menuiseries pour la mairie.

Les travaux sont estimés à 46 333.33 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention à la communauté de communes Picardie des Châteaux à hauteur de 10 % du montant HT des travaux au titre du Fonds d'Accompagnement Communautaire à l'Investissement Local (FACIL).

Point 5: Demande de subvention FACIL pour l'ossuaire

Ce point est reporté à un prochain conseil municipal.

Affaire 6 - Finances: Demande de subvention FACIL pour une laveuse de sol

Il est proposé de faire l'acquisition d'une laveuse de sol.

L'autolaveuse est estimée à 1 950.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet d'acquisition d'une laveuse de sol et de solliciter une subvention à la communauté de communes Picardie des Châteaux à hauteur de 80 % du montant HT de l'acquisition au titre du Fonds d'Accompagnement Communautaire à l'Investissement Local (FACIL).

Affaire 7 - Cimetière : Instauration de cavurnes dans le cimetière

Pour répondre aux demandes des familles, Monsieur le Maire, propose de consacrer une partie du cimetière aux cavurnes.

Le cavurne est un petit caveau particulièrement destiné à l'accueil d'une ou de plusieurs urnes funéraires contenant les cendres des défunts dont le corps ont fait l'objet d'une crémation.

Les emplacements seraient concédés selon les mêmes modalités que les concessions du cimetière, pour les mêmes durées de 15, 30 ou 50 ans selon un tarif fixé par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'instauration de cavurnes dans le cimetière et fixe les tarifs des concessions cinéraires (cavurnes) comme suit :

- § 100.00 € pour les concessions d'une durée de 15 ans,
- \$\text{\$\\$} 200.00 € pour les concessions d'une durée de 30 ans,
- \$ 350.00 € pour les concessions d'une durée de 50 ans,

Affaire 8 - Finances: Tarifs de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour), décide de fixer les tarifs de la commune comme indiqués dans l'annexe jointe au présent compte rendu.

Affaire 9: Tarifs des impressions

De plus en plus de personnes se présentent au secrétariat de la mairie pour demander l'impression de documents présents sur leur clé USB ou transmis sur la boite mail de la maire au préalable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à majorité (10 voix pour, 1 voix contre), décide, pour des raisons de sécurité informatique, que seule les photocopies de documents pourront être réalisées au secrétariat de la mairie. Le tarif de cette prestation reste inchangé, soit :

- § 0.30 € la copie en noir et blanc,
- \$ 0.50 € la copie en couleur.

Questions diverses

Préparation du bureau de vote pour les élections présidentielles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50



Tarifs de la commune

Location des salles des fêtes :

	Location en semaine	Location le week-end	
		Habitants	Extérieurs
Grande salle	110 €	310 €	510 €
Petite salle	110 €	230 €	390 €
Foyer des anciens	70 €		
Hall d'exposition		385 €	

Hall d'exposition		385 €	
Prix pour complér Prix pour vaisselle	par personne : nent de vaisselle : cassée : voir annexe		€ € pièce
<u>Cautions</u> :		~^^	C
	e :		
	:		
	nets lors de la location de		
	um 15 jours suivants la lo		J
Concessions cimetière:			
15 ans	***************************************		E
30 ans	***************************************	300 €	€
50 ans	***************************************	500 €	Ê
Place avec caveau existant (hor	s prix de la concession)	+ 700	€
Colombarium:			
15 ans	************	900 €	E
30 ans	***************************************	1 800 €	
Plaque porte Colu	mbarium	70 €	E
*	din du souvenir	35 €	E
Gratuit pour dispe	rsion des centres		
<u>Cavurne cimetière</u> :		400	0
	•••••		

Transport		30 €	Ē.
Droit de place camion	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	30 €	€
Location de matériel			
1 plateau + 3 tréte	aux	2 €	€
1 table + 2 bancs.	******************************	5	€
1 plateau + 3 tréte	aux + 8 chaises		
1 banc	64954988224484848484848484882828820		
	***************************************	5 €	€
Cantine Priv du repas en is	11to fixac	4.50 €	€
	urs fixes orfait		
Photocopies:			
	>57,000000000000000000000000000000000000	0.30 €	€

<u>Télécopie</u> :	\$13.000000000000000000000000000000000000	1 (€